INTERNATIONAL TELECOMMUNICATIONS
SATELLITE ORGANIZATION

Patrick Masambu
Directeur général
et Directeur exécutif

Le 16 septembre 2019
Réf. : 09-16-19/DG-100

DESTINATAIRES : TOUTES LES PARTIES À L'ACCORD RELATIF À L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS PAR SATELLITES

OBJET : CONVOCATION À LA VINGT-TROISIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ITSO (IAC-23), WASHINGTON, D.C., 16-17 JANVIER 2020.

Le Directeur général de l'Organisation internationale de télécommunications par satellites (ITSO) a l'honneur d'informer les Parties membres de la Commission consultative de l'ITSO (IAC) que la vingt-troisième réunion de la Commission (IAC-21) se tiendra les 16 et 17 janvier 2020. La réunion commencera le 16 janvier 2020 à 9 h 30 et se tiendra à l'American University Washington College of Law à l'adresse suivante : 4300 Nebraska Avenue, NW, Yuma Building, Washington, DC 20016.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire de la réunion (document IAC-23-1) ainsi que la liste des membres de l'IAC.

Si vous êtes membre de l'IAC, veuillez procéder à votre préinscription à l'adresse www.itso.int au plus tard le 16 décembre 2019.

Par ailleurs, le Directeur général vous rappelle que l'AP-35 a décidé que « 20 observateurs au maximum peuvent assister à chaque réunion de l'IAC, la priorité étant donnée à 4 observateurs par région. Le(s) nom(s) de l'observateur (des observateurs) peut (peuvent) être communiqué(s) au Directeur général par les Vice-présidents régionaux à chaque réunion. »

Si vous souhaitez assister à la réunion en qualité d'observateur, veuillez en informer votre Vice-président régional le plus tôt possible. Vous trouverez ci-joint les coordonnées des Vice-présidents régionaux. Nous vous prions de vous inscrire en ligne au plus tard le 16 décembre 2019.

Ainsi qu'en a décidé l'Assemblée des Parties à sa 38e réunion (AP-38), l'Organe exécutif de l'ITSO prépare des études sur l'avenir de l'Accord ITSO, qui seront présentées et examinées durant l'IAC-23. Le Directeur général encourage donc les membres et les observateurs à participer activement à la prochaine réunion de l'IAC.

4400 JENIFER ST NW
WASHINGTON D.C. 20015
UNITED STATES OF AMERICA
+1 202 243 5096

ITSOMAIL@ITSOINT
WWW.ITSOINT

Veuillez noter que pour faciliter l'organisation de la réunion, la version définitive des études sur l'avenir de l'Accord ITSO et le rapport du Directeur général sur l'avenir de l'Accord ITSO seront disponibles le 2 décembre 2019, et que **tout commentaire des Parties sur ces études doit être communiqué à l'ITSO avant le 20 décembre 2019**.

De plus, comme indiqué dans la lettre du Directeur général du 15 octobre 2018 (Réf. 10-15-18/DG-52), ce dernier souhaite souligner à quel point il est important que toutes les Parties expriment leur point de vue sur l'avenir de l'Accord ITSO et rappeler aux Parties qui ne l'ont pas encore fait **d'envoyer à l'ITSO des contributions écrites sur l'avenir de l'Accord ITSO avant le 15 novembre 2019.**

Veuillez envoyer vos observations sur les études, ainsi que vos contributions sur l'avenir de l'Accord ITSO, à l'adresse suivante :

Mme Renata Brazil David
Directrice générale adjointe et Directrice des affaires juridiques
ITSO
4400 Jenifer Street, NW Suite 332
Washington DC
20015-2133
États-Unis
Courriel : rdavid@itso.int/paul@itso.int

Le Directeur général est heureux de vous annoncer que l'IAC-23 sera une réunion sans papier. Aucun document imprimé ne sera donc distribué aux participants durant la réunion. Le Directeur général encourage les participants à apporter leur ordinateur portable ou leur tablette pour accéder aux documents de l'IAC. Vous trouverez ci-joint des détails sur cette réunion sans papier. Toutes les informations relatives à la réunion seront publiées sur le site web de l'ITSO.

Il est à noter que les délégués qui doivent obtenir un visa d'entrée doivent contacter le consulat des États-Unis le plus proche de leur lieu de résidence bien avant la date prévue de leur départ. Nous vous signalons que les services d'immigration américains prennent actuellement au minimum 60 jours ouvrables pour traiter les demandes de visas.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée,

Patrick Masambu
Directeur général et Directeur exécutif

Pièces jointes

DIFFUSION RESTREINTE

IAC-23-1F PROVISOIRE W/01/20
Original : anglais
16 septembre 2019

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ITSO
VINGT-TROISIÈME RÉUNION
WASHINGTON, DC – ÉTATS-UNIS
16-17 JANVIER 2020

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion par le Président

2. Adoption de l'ordre du jour

IAC-23-1 (DG)*	Ordre du jour provisoire de la Commission consultative de l'ITSO, vingt-troisième réunion

3. Questions financières

IAC-23-6 (DG)*	Rapport du commissaire aux comptes sur les dépenses et comptes de l'ITSO des exercices 2018 et 2019
IAC-23-7 (DG)*	Rapport du Directeur général sur l'accord de financement avec Intelsat
IAC-23-8 (DG)*	Budget de l'ITSO (exercices 2021 et 2022)
IAC-23-9 (DG)*	Rapport du Directeur général sur le Fonds de réserve
IAC/Inf. 23-1 (DG)*	Procédures trimestrielles relatives aux états financiers de l'ITSO
IAC/Inf. 23-2 (DG)*	Comparaison du budget avec les résultats réels, exercices 2018 (1er juillet 2017-30 juin 2018) et 2019 (1er juillet 2018 - 30 juin 2019)
IAC/Inf. 23-3 (DG)*	Retraits du fonds de réserve

Note : Tous les documents accompagnés d'un astérisque (*) sont à diffusion restreinte.

4. Patrimoine commun des Parties

IAC-23-10 (DG)*	Rapport du Directeur général sur le patrimoine commun des Parties

5. Faits nouveaux concernant la bande C

IAC-23-11 (DG)*	Rapport du Directeur général sur les faits nouveaux concernant la bande C

6. Avenir de l'Accord ITSO

IAC-23-12 (DG)*	Analyse juridique relative à l'article XXI de l'Accord ITSO et à l'article 14 de l'Accord de services publics
IAC-23-13 (DG)*	Évolution du patrimoine commun 2001-2019
IAC-23-14 (DG)*	Évaluation des positions orbitales appartenant au patrimoine commun
IAC-23-15 (DG)*	Rapport sur l'évolution de la situation du secteur des satellites depuis 2012 – conséquences pour l'ITSO
IAC-23-16 (DG)*	Rapport sur la situation financière d'Intelsat et conséquences pour l'ITSO
IAC-23-17 (DG)*	Rapport sur les conséquences de l'amendement à l'article XII (c) (ii) de l'Accord ITSO
IAC-23-18 (DG)*	Rapport du Directeur général sur l'avenir de l'Accord ITSO
IAC-23-19 (DG)*	Observations reçues des Parties sur les études et sur le Rapport du Directeur général sur l'avenir de l'Accord ITSO

7. Analyse juridique des options relatives à la nomination du Directeur général de l'ITSO

IAC-23-20 (DG)*	Analyse juridique des options relatives à la nomination du Directeur général de l'ITSO

8. État d'avancement du modèle d'Accord de services publics (ASP)

IAC-23-21 (DG)*	Rapport du Directeur général sur l'état d'avancement du modèle d'Accord de services publics (ASP)

9. Révision de la section II.1 du Manuel du personnel

IAC-23-22 (DG)*	Proposition basée sur la demande de la Commission des rémunérations de réviser la section II.1 du Manuel du personnel de l'ITSO

10. Politique générale et objectifs à long terme de l'ITSO

IAC-23-23 (DG)*	Rapport du Directeur général sur la mise en œuvre du plan stratégique de l'ITSO
IAC-23-24 (DG)*	Prolongation des Buts et Objectifs de l'ITSO jusqu'en 2022
IAC-23-25 (DG)*	Plan stratégique de l'ITSO (2020-2022)
IAC-23-26 (DG)*	Rapport du Directeur général sur le projet de renforcement des capacités
IAC-23-27 (DG)*	Rapport du Directeur général sur les partenariats, programmes et initiatives

11. Rapport de la Commission consultative de l'ITSO à l'Assemblée des Parties sur l'avenir de l'Accord ITSO

12. Ordre du jour de la 39e session de l'Assemblée des Parties

IAC-23-28 (DG)*	Ordre du jour provisoire de la 39e session de l'Assemblée des Parties

13. Dates et lieux des prochaines réunions de la Commission consultative de l'ITSO

14. Questions diverses

ÉTATS MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ITSO

L'AP-38 a décidé que la Commission consultative de l'ITSO est composée des 23 Parties ci-après des Régions définies par l'UIT :

Région A (les Amériques) – 5 membres

- **Argentine**
- **Colombie**
- **Jamaïque**
- **Paraguay**
- **États-Unis d'Amérique**

Région B (Europe occidentale) – 4 membres

- **Paraguay**
- **Germanie**
- **Monaco**
- **Royaume-Uni**

Région C (Europe orientale et Asie septentrionale) – 2 membres

- **Azerbaïdjan**
- **Romania**

Région D (Afrique) – 6 membres

- **Algérie**
- **Cameroun**
- **Cote D'Ivoire**
- **Maurice**
- **Ouganda**
- **Sénégal**

Région E (Asie et Australasie) – 6 membres

- **Bhoutan**
- **Chine**
- **Émirats arabes unis**
- **Inde**
- **Japon**
- **Malaisie**

Coordonnées des vice-présidents régionaux

Région A
Mme Wahkeen Murray
Courriel : wmurray@mset.gov.jm

Région B
Mme Karin Skyllingstad
Courriel : Karin.Skyllingstad@kmd.dep.no

Région C
M. Ionut-Valeriu Andrei
Courriel : ionut.andrei@comunicatii.gov.ro

Région D
Mme Magdalene Apenteng
Courriel : magdalene.apenteng@moc.gov.gh

Région E
M. Hidetoshi Itoh
Courriel : ituline@ml.soumu.go.jp

INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉUNION SANS PAPIER DE L'ITSO

1. L'Assemblée des Parties, à sa 36e réunion (AP-36), ayant demandé au Directeur général d'entreprendre les efforts voulus pour que, dans toute la mesure du possible, les réunions de l'ITSO n'utilisent aucun support papier, la 23e réunion de la Commission consultative de l'ITSO (IAC-23) sera une réunion sans papier. Aucun document imprimé ne sera donc distribué aux participants durant l'IAC-23.

2. Les participants sont priés d'apporter leur propre ordinateur portable équipé des applications de base (Microsoft Office®, Adobe Acrobat Reader® et une version à jour d'un antivirus), et capable de se connecter en WiFi, ou une tablette contenant Adobe Acrobat Reader®, afin d'accéder aux documents durant la réunion. Il sera aussi demandé aux participants d'apporter un adaptateur pour brancher leur ordinateur portable ou leur tablette sur les prises américaines.

3. Les documents de la réunion seront mis à disposition dans la zone à accès restreint du site web de l'ITSO. Les Parties auront le choix soit de télécharger tous les documents PDF dans un dossier PDF unique, soit de les télécharger un par un avant la réunion.

4. Durant la réunion, les Parties auront aussi accès aux documents par WiFi dans la zone à accès restreint du site web de l'ITSO. L'ITSO attribuera un identifiant et un mot de passe communs à tous les participants pendant la réunion pour leur faciliter l'accès au site web.

5. Des imprimantes seront mises à disposition sur place pour que les délégués qui en auront besoin puissent imprimer un nombre limité de documents au cours de la réunion.

6. En cas de besoin, les documents pourront aussi être projetés sur un écran, uniquement en version anglaise, durant la réunion.